

# LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping du Domaine du Houssay après réception de l'acompte et après réception soit du contrat dûment complété et signé. Les réservations ne lient le Camping du Domaine du Houssay que si le Camping du Domaine du Houssay les a acceptées, ce que le Camping du Domaine du Houssay est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Camping du Domaine du Houssay se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Les hébergements locatifs sont équipés. Le tarif de base est de 2 à 7 places selon le type de locatifs. Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

## TARIFS

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours et s'entendent en euros, TVA incluse.

## TAXE DE SÉJOUR

La taxe intercommunale est obligatoire et est perçue au tarif en vigueur et pendant la période de perception.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées plus de 14 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant de la location réservée doit être réglé dès la réservation au camping. Pour les réservations effectuées moins de 14 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

## ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping du Domaine du Houssay informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergements fournie à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

## ANNULATION ET MODIFICATION

### 1- Modification de votre réservation

Le Client peut demander la modification de son séjour dans le camping (dates, types d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation. Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

### 2- Annulation du fait du Camping du Domaine du Houssay

En cas d'annulation du fait du Camping du Domaine du Houssay, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

## VOTRE SÉJOUR

### 1- Arrivée

Les jours d'arrivées sont 17h à 19h (en cas de retard prévenir le camping). Pendant la Haute-Saison (juillet et août), la durée de séjour réservée est d'une semaine minimum soit 7 nuits. Les jours d'arrivées sont libres.

Deux cautions vous seront demandées une caution pour dégradation et une caution pour le ménage.

### 2- Pendant votre séjour

Il appartient au client de s'assurer : le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc. ). Le Camping du Domaine du Houssay décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### 3- Départ

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement doit être libéré avant 11h du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Les cautions vous seront restituées sous 10 jours maximum déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. Dans le cas où l'hébergement n'aura pas été nettoyé avant votre départ, un forfait de nettoyage d'une valeur minimale de 50€ vous sera demandé.

## ANIMAUX

Les animaux sont acceptés. Ils doivent être tenus en laisse en permanence au sein du camping. Le carnet de vaccination doit être à jour.